

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 5 mai 2015

Invité

Renaud MARTIN adjoint à la maire du 20^{ème} en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public

Liste des présents

Brigitte POIRIER	Marie LEJEAU
Agnès BELLART	Marie-Claude VALLET
Monique LE GOFF	Annie GODARD
Isabelle LHOIR	Jocelyne DOLOIRE
Pierre GROSJEAN	Jacques LHOIR
Arnaud LAFONT	André BADIWIER
Jacob SLAWNY	Jacques DE CASTILLA
Jacques BUISSON	

Excusés

Judith Ann ROBERTSON	Christian BEN TOLILA
----------------------	----------------------

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 28 mai** au Relais de Ménilmontant.

Madame Hélène Vicq adjointe à la Maire du 20^{ème} en charge de l'Urbanisme, de l'Architecture et du GPRU (grand projet de rénovation urbaine) nous présentera les projets de la Mairie pour la mandature et répondra aux questions de la commission.

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le mardi 5 mai de 19h à 21h30.

Monsieur Renaud Martin, adjoint à la Maire du 20^{ème} en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public était invité par la commission.

L'ordre du jour était le suivant :

- Hommage à Marc Naimark
- Entretien avec Renaud Martin sur les projets dans l'espace public
- Fête de quartier Place Alphonse Allais
- Les budgets municipaux

Hommage à Marc Naimark

Marc Naimark nous a quitté le jeudi 9 avril 2015.

Marc s'est beaucoup investi dans le conseil de quartier ces dernières années. Par sa volonté d'action collective, son intégrité, sa ténacité, Marc a permis, en matière de cadre de vie, la réalisation notamment de la Fresque sur la bibliothèque Couronnes, la Table d'orientation au Belvédère et la sculpture en mosaïque de la rue Bisson. Marc était également actif contre toutes les discriminations et participait à la mise en place des ateliers de mise en œuvre des conseils citoyens dans le cadre de la politique de la ville. Il a beaucoup apporté aussi aux rédactions des « Belleville Notre Quartier », le journal du CQ Belleville ces dernières mandatures.

Ses amis lui rendront un hommage le samedi 6 juin au Relais de Ménilmontant.

Les projets dans l'espace public présentés par Renaud Martin

En préambule Renaud Martin précise que la politique des déplacements parisiens est une continuité de celles développées lors des 2 mandatures précédentes. Pour atténuer le principal fléau que représente la pollution de l'air dont la cause essentielle à Paris est la circulation automobile, il s'agit d'amplifier sa réduction par la promotion des transports en communs (TC) et des circulations douces.

Renaud Martin a rappelé les engagements pour le 20^{ème} :

- La prolongation du tramway entre la porte de Vincennes et la place de la Nation afin d'établir une connexion avec les différents TC parisiens (métro, bus, RER).
- La prolongation de la ligne 11. Le dossier est bouclé et financé. Une rame sera ajoutée aux 4 actuellement en service.
- La connexion des lignes 3 bis et 7 bis. Le tunnel et la station existent.
- La mise en place future d'un bus sur le trajet de la ligne 2 est aussi envisagée.

Les déplacements

Le comité de déplacement se réunit 3 fois par an et est ouvert à tous. Il se substitue au comité vélo dont il élargit les prérogatives. Le grand chantier en cours est la restructuration des lignes de bus qui n'a pas évolué depuis les années 1950. Le syndicat des transports en Ile de France (STIF) pilote ce chantier. Cette réorganisation doit être une mesure de justice territoriale : le rééquilibrage entre la périphérie et le centre risque néanmoins de soulever des contestations pour ceux qui s'estimeraient perdants. Le processus de concertation devait se mettre en place en mai. A l'heure actuelle aucune date de démarrage n'est pas annoncée en attendant le règlement d'un différent sur le volet financier entre le STIF et la RATP.

Cette restructuration prévoit des réorientations de lignes au bénéfice du 20^{ème} :

- Une desserte de bus pour la rue de Belleville permettant un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le métro (ligne 11) n'autorisera pas cet accès. A noter que la demande de traverse de quartier reste pertinente.
- Pour palier les carences de desserte du quartier Fougères (entre les portes de Bagnollet et des Lilas), il est prévu de déconcentrer la ligne 69 et de la prolonger au-delà de la place Gambetta.

Les lignes de bus doivent également améliorer leur performance qui est principalement évaluée au regard de leur régularité et rendre le service plus attractif en notamment permettre d'anticiper sur la durée des trajets.

Le 11 mai sera votée la généralisation des zones 30 à tout l'arrondissement. Seules les voies primaires seront exemptées. L'objectif est d'apaiser la circulation.

Les aménagements de voirie

L'objectif de ces réaménagements est de favoriser les déplacements.

Certains projets sont inscrits dans le plan d'investissement de la mandature (PIM) voté au conseil de Paris : la place Gambetta et le boulevard de Belleville. Un chef de projet a été mandaté pour la place Gambetta. La mairie du 20^{ème} souhaite que le diagnostic technique de voirie soit lancé.

Questions des habitants

Les habitants ont exposé leurs principales préoccupations. *Les réponses de Renaud Martin sont mentionnées en italique :*

- La pollution ne vient pas de Paris intra-muros mais de la périphérie.
La pollution ne vient pas effectivement uniquement de Paris intra muros. La périphérie est la voie de circulation la plus fréquentée d'Europe. Paris se doit d'être exemplaire en réduction de la circulation automobile, vue l'offre de transports en commun comparée aux communes périphériques. Depuis 2001, la circulation automobile a diminué de 25%, alors que les déplacements ont augmenté. Moins d'un ménage sur 2 possède une automobile.
- Angle rue des Maronites – bd de Belleville. Cet espace est depuis de nombreuses années occupé par des SDF dont le comportement se dégrade pour devenir insupportable pour les habitants. Pourquoi ne pas aménager cet espace avec des jardinières ?
Une proposition d'accompagnement social de cette population de SDF est de la toute première urgence. L'aménagement de voirie ne doit pas se substituer au traitement social.
- Les réglementations ne sont pas suffisamment appliquées : absence de plaque de redevance commerçant, les stationnements illicites à l'intersection des rues, les places de stationnement payant ne sont pas suffisamment contrôlées, de nombreux balcons subissent des conditions de surcharge.
Le contrôle de la circulation et du stationnement sur la voirie est de la responsabilité de la préfecture de police. L'assemblée nationale devrait bientôt publier un décret autorisant les collectivités à fixer le tarif des amendes de stationnement non payé. L'espace public est contraint, la priorité est de proposer plus d'espace pour la logistique et les livraisons. Les bailleurs sociaux sont invités à proposer des places de

stationnement dans leur parking résidentiel fréquemment sous-utilisés. La difficulté pour le bailleur est de sécuriser ces espaces.

Les terrasses et les étalages des commerçants ne sont pas soumis obligatoirement à marquage mais affichage sur la vitrine de l'établissement. Le manque d'espace contraint à un compromis insatisfaisant. La priorité demeure la circulation « PMR » sur les trottoirs.

- L'intermodalité n'est pas en place entre les transports ferrés (métro, RER) et les transports de surface (réseau de bus). *Malgré la volonté des élus, la RATP souhaite favoriser la circulation avec des abonnements (Pass Navigo ...). Il serait possible techniquement de permettre l'utilisation du ticket avec une limite dans le temps. Le « [ticket+](#) » permet la correspondance entre bus et tramway.*
- Le marché de Belleville est l'objet de nombreuses nuisances. Lors du renouvellement du délégataire, actuellement en cours, une adaptation du marché pour réaliser des travaux est-elle prévue ? quelle possibilité de faire des petits aménagements avant le lancement de travaux plus lourds ?
*Le boulevard de Belleville a été inscrit au plan d'investissement de la mandature (PIM) mais n'a pas encore d'enveloppe budgétaire dédiée.
Le marché fait actuellement l'objet d'un renouvellement de délégation de service public (DSP). Renaud Martin va faire la demande au sujet des garanties prises pour la réalisation des travaux vis-à-vis du futur délégataire.
Il semble difficile de réaliser des aménagements si des travaux importants sont programmés, même en ce qui concerne l'éclairage entre la rue des Couronnes et la rue des Maronites.
Pour le réaménagement du boulevard de Belleville, le financement aura de multiples sources : le budget global de la ville (PIM), le budget municipal (arrondissement) et du budget participatif parisien mais également d'autres sources que celles de la voirie comme par exemple celle du « Sport en ville », ou de « Paris respire ».
Une réflexion devra être engagée sur les usages futurs comme cela a pu être fait pour l'aménagement des voies sur berges.*
- Le projet de circulation d'un bus rue de Belleville doit être accompagné d'une requalification de la rue. Que compte faire la ville ?
La ville de Paris a confirmé qu'elle était favorable à ce projet, on peut en déduire qu'elle est prête à s'engager financièrement pour le réaménagement de la rue de Belleville.
- Des travaux ont été réalisés rue de l'Ermitage, sans qu'aucun revêtement imperméable ne soit remis en place pendant plus de 18 mois.
Les services de la voirie sont responsables de la couverture en asphalte suite aux travaux. L'application « [Dans ma rue](#) » (disponible également à partir d'un téléphone mobile) permet aux habitants de signaler des anomalies aux services de la ville.
- L'établissement situé 4 rue Julien Lacroix ne respecte pas les règles d'occupation de l'espace public et de tranquillité des riverains. Les travaux engagés actuellement à proximité permettront-ils de canaliser ce débordement ?
Les contrôleurs de l'urbanisme sont en charge de ces vérifications. Les travaux actuels ont été engagés pour renforcer les structures de l'immeuble
- Le remplacement des abribus : quelle utilité ? quel coût ?
Le remplacement des abribus est lié au renouvellement de contrat de la ville avec JC Decaux. L'objectif recherché pour ce nouveau modèle est une meilleure ergonomie : une meilleure visibilité de l'arrêt du bus (flèche visible) et accès à l'arrêt facilité pour les PMR. Le coût est pris en charge par JC Decaux et donc financé par la publicité.
- Implantation de plus en plus de superettes dans le quartier ?
Depuis 2009, cette implantation a été facilitée par la libéralisation d'installation pour des surfaces inférieure à 100m².

Les Budgets municipaux

La nouvelle formule du budget participatif parisien, dont les projets pour 2016 sont en cours d'évaluation technique, n'identifie pas de consultation des conseils de quartier pour les projets de leur territoire. Une demande en ce sens va être transmise à la Maire du 20^{ème}.

Renaud Martin attend de travailler sur des projets proposés par les conseils de quartier.

Soutien financier de la commission pour la Fête de quartier place Alphonse Allais

La Maison du Bas-Belleville organise avec des associations du quartier une fête les 13 et 14 juin. Elle sollicite un soutien du conseil de quartier à hauteur de 2000€ pour un budget global de 8348€.

La commission Cadre de Vie va proposer un vote aux conseillers de quartier lors du prochain conseil le 19 mai. La commission s'engage, majoritairement, à un soutien de 1000€, le budget du conseil ne permettant pas une participation plus élevée.

Il sera demandé à la Maison du Bas-Belleville de venir présenter son projet lors du conseil du 19 mai.